

PV du Conseil Municipal du 23/11/2021

Présents : Luc Mabilde, Dirk Eberhard, Eulalie Pinto, Marie-Laure Ruiz, Marie Sarda, Vincent Llorens, Michael Jung, Mathieu Santini, Pierre Chevenard, Antoine Baratier

Secrétaire de séance : Marie Sarda

Ordre du jour :

- 1) Adhésion en 2022 à l'association des communes forestières
- 2) Bons d'achats de Noël pour les salariés
- 3) Extinction de l'éclairage public la nuit
- 4) Admission des créances en non valeurs
- 5) Renouvellement du contrat aidé du budget général
- 6) Renouvellement du contrat aidé cantine
- 7) Questions diverses

1) Adhésion en 2022 à l'association des communes forestières

L'adhésion représente 130 euros/an pour le département, la région et le national
Vote oui pour à l'unanimité

2) Bons d'achats de Noël pour les salariés

Madame la maire propose des cartes cadeaux pour cette année
Vote oui pour à 9 voix (Vincent est sorti pour le vote)

3) Extinction de l'éclairage public la nuit

Certains habitants de la commune sont contre l'extinction de l'éclairage, d'autres sont pour, proposition de faire venir le SYADEN pour voir si ce serait possible d'allumer si quelqu'un passe devant le lampadaire la nuit, si c'est mieux de le laisser ou d'éteindre :
Eulalie, Antoine, Marie Laure et Michael s'occupent de rencontrer le SYADEN et de demander des devis avec ces différentes possibilités
Ce vote est reporté le temps d'obtenir ces informations

4) Admission des créances en non valeurs

Certains habitants n'ont pas payé certaines factures (eau, cantine..) les années antérieures pour une somme d'environ 300 euros
Vote oui pour à l'unanimité

5) Renouvellement du contrat aidé du budget général (contrat PEC pour parcours emploi compétences)

Le contrat de l'agent technique de la commune s'arrête le 31 décembre prochain

Le renouvellement de son contrat obtient un vote de oui pour à l'unanimité

6) Renouvellement du contrat aidé PEC de la cantine (budget cantine)

Le contrat de la personne qui s'occupe de la cantine se termine le 23 février 2022

Vote pour le renouvellement du contrat à l'unanimité

7) Questions diverses

- discussion autour du fonctionnement du conseil municipal : Dirk propose de faire une présidence partagée, Eulalie propose de tenir le rôle de président de séance qui lui échoit de par sa fonction et de déléguer au besoin
- Marie laure souhaiterait déplacer les futures dates du conseil municipal (elle va bientôt être indisponible le mardi) : après discussion le lundi à 18 h 15 a été arrêté , le prochain conseil aura lieu le lundi 13 décembre à confirmer et le lundi 10 janvier à 18 h 15
- Eulalie a rencontré quelqu'un qui est à la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) : ce dernier propose une intervention dans le village, voir avec l'AREP ou comité des fêtes pour faire le lien